

### L'AD PEP 35 se dote d'un site Internet ... [www.pep35.org](http://www.pep35.org)

Au « menu », la présentation de l'association, ses buts, ses statuts, une page pour chaque secteur d'activité et chaque établissement (avec photos et contacts) et bien d'autres choses à découvrir...

La commission communication a défini les contenus et testé la maquette réalisée par Michel MAILLARD qui en sera le webmestre.

La version définitive accessible à tous sera mise en place début décembre, avec le concours de Yann Garandel qui a offert sa compétence d'infographiste.

L'accès aux sites des établissements peut dès à présent se faire aux adresses suivantes :

- [www.pep35.org/carce](http://www.pep35.org/carce)
- [www.pep35.org/nessay](http://www.pep35.org/nessay)

d'autres suivront peut-être...



### PEP-Infos de Noël, l'année sera belle !

Voilà le seul proverbe qui vaille...

Belles et bonnes fêtes à tous les enfants des PEP, aux salariés et à tous les bénévoles qui fabriquent l'association.

### LES ASSOCIATIONS COMPLEMENTAIRES DE L'ECOLE SE BOUGENT !

Le mercredi 17 novembre, à Paris, en marge du Salon de l'éducation, les retrouvailles ont été très nombreuses et la mobilisation forte.

Des PEP 35, 5 ou 6 personnes sont parties et de toutes les associations amies. Si les associations complémentaires de l'école publique sont affaiblies, c'est l'école publique qui l'est aussi.



### A CARCE, LE TELETHON

L'atelier éducatif restauration met la main à la pâte. Des pâtisseries seront confectionnées par les jeunes grâce aux produits que les fournisseurs auront donnés.

Le produit de cette vente sera remis au Comité de Bruz.

**La vente aura lieu à l'atelier restauration la semaine du :  
du 29 novembre au 2 décembre de 15 h à 16 h 30**



### EDITO

#### ENGAGEZ-VOUS, RENGAGEZ-VOUS,

L'heure du renouvellement des adhésions à sonné...

Adhérer, c'est tout d'abord s'engager dans une association, un mouvement, dont on partage les valeurs et les objectifs et dont on souhaite promouvoir les actions : pour la soutenir, et, éventuellement participer à tout ou partie de ces actions.

Une association augmente sa crédibilité lorsqu'elle peut mettre en avant un nombre important d'adhérents et sa force lorsqu'elle sait pouvoir compter sur toujours plus de bénévoles.

L'adhésion permet aussi de participer, avec voix délibérative, à l'Assemblée Générale annuelle et de prendre part aux décisions de politique générale et d'orientation de l'association.

Elle se traduit par le versement d'une cotisation qui concrétise notre engagement et dont l'intégralité alimente notre caisse de solidarité.

Cette caisse verse depuis des années :

- Des secours ponctuels aux familles en difficulté dont les enfants fréquentent des établissements scolaires publics.
- Des aides au départ en classe de découverte ou en centre de vacances pour les élèves dont la situation financière le justifie.
- Et très récemment à des écoles publiques nouvellement créées (réduction aux inscriptions de classes au Centre du Nessay).

Point n'est besoin d'avancer d'autres arguments : je suis certain que vous répondrez favorablement à notre appel de cotisation. Et que vous vous ferez un point d'honneur à susciter de nouvelles vocations auprès de vos proches.

D'avance, soyez-en très sincèrement remerciés.

**Jean GARIEPUY**  
Président

### Pot de l'amitié à l'IME des Hautes Roches le 18 novembre 2004

Jacqueline GUGNON, agent de service polyvalente, a quitté l'IME des Hautes Roches après 35 ans de bons et loyaux services au sein de l'ADPEP 35.

Discrète mais efficace, elle sut toujours faire preuve de compétence et de rigueur dans son travail et fut appréciée des élèves, des familles, de ses collègues et des membres du Comité de gestion.

Cela méritait bien d'être fêté et cela le fut de manière très chaleureuse et sympathique, le tout orchestré de main de maître par C. L'HUMEAU.

Nous adressons à Jacqueline tous nos remerciements et lui souhaitons une longue et agréable retraite bien remplie... avec à la clef, l'apprentissage de l'Anglais ?

Y. BEAUCHE

Présidente du Comité de gestion de l'IME des Hautes Roches

## ATTENTION DANGER !

Depuis que les PEP sont les PEP, le lien avec l'éducation nationale est quasi organique. Un lien organique, c'est un ombilic ! Il peut dans cette longue histoire, bientôt centenaire, se trouver des moments où l'ombilic est cependant plus ou moins bien placé et plus ou moins resserré.

Dans la dernière période et notamment à la faveur de la nécessité de différencier les plans entre le service public et l'aspect privé de la mission associative, les PEP se voient désormais considérées dans un lien plus conventionnel avec l'éducation nationale. Un lien moins affectif aussi, et cette désaffectation ne peut que troubler une source d'énergie associative qui réside, au fond, dans rien d'autre que le militantisme et l'engagement.

Ce lien entre l'éducation nationale et les PEP représente pour l'essentiel une philosophie et pour l'existentiel ... de très importants moyens humains. Les PEP ont été constituées par cette constante dialectisation entre des valeurs et leur portage par des hommes et des femmes de métier. Anciens enseignants, militants et enseignants en action.

L'éducation nationale, pour assurer plus largement sa mission, a eu recours à l'association d'abord pour assurer les services de vacances d'une continuité pédagogique et ensuite pour assumer les services d'aides sociales, médico-sociales et sanitaires avec un souci de grande éthique.

La mission de service public et un savoir-faire reconnu dans l'éducation spécialisée ont été les ingrédients à l'œuvre pour défendre, par exemple, la laïcité et expérimenter le triptyque républicain auprès des publics les plus défavorisés. Les Lois de 75 et celles qui se profilent tentent toujours d'assurer près de tous les enfants un accès aux apprentissages : les enseignants mis à disposition des PEP sont les acteurs qui s'approchent des enfants dans leurs confins les plus particuliers : malades, emprisonnés, cabossés, en situation de handicap. Aujourd'hui, où en est-on ?

Il apparaît que les PEP sont un levier de l'éducation nationale lorsque survient la nécessité d'ouvrir un service rapidement et efficacement : nous pensons à la récente mise en place du Service AVS. Et puis, quand l'Etat prend le relais, les PEP peuvent se retirer, c'est à dire qu'elles jouent le jeu, avec vigilance pour que l'affaire ne soit ni coûteuse financièrement, ni trop coûteuse au plan humain. Nous nous interrogeons néanmoins sur les points d'équilibre et les points de tension entre cette énorme énergie mise à mettre en place ce service avant de devoir le rendre à son nouveau promoteur.

Les PEP sont donc ce levier opératoire qui prouve sa loyauté au système sur lequel il est depuis toujours adossé. Les PEP sont par ailleurs, dans le secteur éducatif ou thérapeutique, une vraie force, un contrefort pertinent, un compenseur d'inégalité.

Ajoutant leur culture d'enseignement dans le social ou le sanitaire, les PEP prouvent en permanence que l'interdisciplinarité n'est pas qu'un slogan et que sur le terrain, face aux populations fragilisées, travailler à plusieurs, fournir d'autres techniques, créer des dynamiques fortes s'avère une plus-value permanente pour les actes sociaux ou médico-sociaux. Encore faut-il que la logique de gestion des postes ne pense pas faire des économies auprès des populations à risques en ne renouvelant pas ces postes, notamment à la faveur des départs à la retraite. Nommons pour exemple les CMPP ; en bénéficiant de ce mode d'entrée psychopédagogique, ils permettent à des jeunes d'évoluer dans un contexte thérapeutique beaucoup plus favorable alors que ces enfants et adolescents auraient calé très vite si la matière scolaire n'avait pas servi de médiation grâce aux maîtres G, E ou F.

La logique économique est parfois contre-productive car si on ne permet plus, grâce à cette culture d'éducation spécialisée de soutenir des intégrations fragiles d'enfants dans les écoles, le contre-coût certes n'incombera pas stricto sensu au budget de l'éducation nationale, mais c'est le budget de l'état collecteur – ou territorial ou paritaire – qui, de toutes façons, se verra ponctionné. Au prix, encore une fois, d'une exclusion du droit commun, donc d'un sentiment d'échec et pour le jeune, et pour sa famille, et pour les enseignants du milieu ordinaire.

Les CMPP contribuent, sans l'afficher, à l'intégration scolaire de centaines d'élèves. Il n'est qu'à recenser le nombre d'équipes éducatives auxquelles leurs praticiens participent depuis une décennie. Les enseignants spécialisés sont d'indispensables maillons de la chaîne PEP/Education nationale/Familles fragiles.

Les PEP ont cette volonté de demeurer alliée à l'éducation nationale, encore sera t-il nécessaire de donner du sens à ce lien, nonobstant les nouvelles attentes sociales et la réévaluation des mises à disposition.

Comme La Fontaine l'a inscrit dans notre mémoire collective, l'éducation nationale *a besoin de plus petit que soi*.

Il ne faudrait pas que cette considération banalisée des PEP par l'administration conduise à réduire encore l'association. Car il y un niveau de seuil sous lequel le petit outil ne sera plus ni réactif ni souple mais réduit à l'impuissance.

Attention danger ! Les PEP, pour remplir leur mission de complémentarité de l'école, ont besoin d'être considérées par leur tutelle privilégiée !

Gilles CERVERA